

Questions fréquemment posées

Qu'est-ce qu'un Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert (PAN)?

- Depuis 2012, le gouvernement du Canada est membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), qui rassemble des gouvernements et des experts de la société civile du monde entier qui s'engagent à faire progresser les initiatives pour un gouvernement ouvert. Pour rester membre du PGO, le gouvernement du Canada doit collaborer avec la société civile et le public pour élaborer et mettre en œuvre un Plan d'action national pour un gouvernement ouvert tous les deux à quatre ans. Chaque plan d'action national pour un gouvernement ouvert comprend des engagements et des étapes pour rendre le gouvernement du Canada plus ouvert, plus transparent et plus responsable vis-à-vis de ses administrés.

Comment sont élaborés les plans d'action nationaux du Canada pour un gouvernement ouvert?

- Chaque plan d'action national est élaboré en collaboration avec la société civile et le public, et en partenariat avec le Forum multi-intervenants (FMI). Le FMI est un groupe de travail composé de membres de la société civile et du gouvernement qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action national. La consultation relative au plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert se veut étendue et inclusive, permettant une participation en ligne et en personne à l'élaboration du plan d'action national du Canada par le biais de diverses plateformes.

Quel est l'objectif de la consultation pour le 6^e plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert?

- L'objectif de la consultation pour le plan d'action national du Canada est de toucher le plus grand nombre de personnes possible et d'entendre ce que le public de tout le pays souhaite voir dans le prochain plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert. La rétroaction reçue au cours de la consultation est ensuite utilisée pour éclairer les thèmes, les étapes, les activités et les engagements du plan d'action national du Canada.

Quelle est la durée de la période de consultation du 6^e plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert?

- La consultation pour le 6^e plan d'action national pour un gouvernement ouvert a commencé en mars 2024 par le lancement d'une enquête de mobilisation en ligne, qui s'est terminée en mai 2024. Depuis lors, l'équipe du gouvernement ouvert du

Canada a commencé à organiser des séances de mobilisation en personne dans tout le pays. Ces séances de consultation en personne se poursuivront jusqu'au printemps 2025. Les séances de consultation en ligne commenceront au printemps 2025 et se poursuivront tout au long de l'été. Si vous souhaitez participer à la consultation pour le 6^e PAN du Canada, des renseignements sur les futures séances de mobilisation et un tableau d'idées en ligne pour partager vos réflexions et vos idées, sont disponibles sur la plateforme de mobilisation du 6^e plan d'action national.

Comment puis-je participer à la consultation pour le 6^e plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert?

- Tout le monde est invité à participer à la consultation en cours pour le 6^e PAN du Canada. La plateforme de mobilisation du 6^e plan d'action national (ParlonsGouvernementOuvert) fournit des renseignements concernant les prochaines séances de consultation, si vous souhaitez participer à une séance de consultation organisée près de chez vous. Si vous ne pouvez pas assister à une séance de consultation, mais que vous souhaitez tout de même participer à l'élaboration du 6^e PAN, la plateforme de mobilisation du 6^e plan d'action national met également à votre disposition un tableau d'idées en ligne pour que vous puissiez partager vos pensées, vos idées et vos commentaires. Vous pouvez également prendre part au processus de mobilisation en envoyant un courriel à l'équipe à l'adresse suivante : open-ouvert@tbs-sct.gc.ca.

Que va-t-il advenir des idées et des commentaires que je partage lors des séances de consultation?

- Les commentaires, idées et la rétroaction que vous avez partagés en ligne ou en personne au cours de la période de consultation seront examinés par l'équipe du gouvernement ouvert et utilisés pour éclairer les étapes, les engagements et les thèmes du 6^e plan d'action national pour un gouvernement ouvert. En tant que membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert, le Canada est tenu de publier un plan d'action national pour un gouvernement ouvert ainsi qu'un rapport « Ce que nous avons entendu », qui contient une vue d'ensemble des commentaires reçus du public lors des consultations et de la manière dont nous les avons pris en compte. Les idées et les commentaires partagés lors de la consultation sont entièrement.

Comment mes renseignements seront-ils recueillis et utilisés par le gouvernement du Canada?

- La participation au processus de consultation est volontaire et peut se faire par le biais de l'un des outils énumérés sur ce site Web. Si vous choisissez de déposer vos commentaires sur le tableau d'idées en ligne disponible sur la plateforme de mobilisation du 6^e plan d'action national de manière anonyme, vous pouvez le faire de manière anonyme, mais les commentaires que vous fournissez seront affichés au public par défaut. Si vous choisissez de participer à la consultation « Parlons gouvernement ouvert » et de créer un compte, vous devrez fournir un nom d'utilisateur et une adresse de courriel et accepter les conditions d'utilisation et la politique de confidentialité de Pubivate. Lorsque vous vous inscrivez pour participer au processus de mobilisation, vous pouvez, à titre facultatif, nous fournir des données démographiques, telles que votre province/territoire et votre secteur d'activité/type d'intervenant. L'information sur l'inscription que vous fournissez pour participer à la consultation sera utilisée pour créer un compte qui vous permettra de participer au processus de consultation. Les opinions et la rétroaction que vous fournissez seront utilisées pour aider à éclairer d'éventuels secteurs prometteurs pour l'équipe du gouvernement ouvert.